

RCS : ALBI
Code greffe : 8101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00035
Numéro SIREN : 809 075 997
Nom ou dénomination : AB FUTE

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2022 sous le numéro de dépôt 934

« AB FUTE »

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 Euros

Siège social : LAGRAVE (Tarn)
41, Chemin de Bonnefil

R.C.S. ALBI 809 075 997
S.I.R.E.T. 809 075 997 00027



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 20 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le vingt décembre à seize heures,
Au siège de la SCP d'Avocats « BERTRAND - BOYER » à ALBI
(Tarn) Villa Rochegude, 12, Boulevard Carnot,

Monsieur Alexis BOUYSSOU, propriétaire de la totalité des cinq cents actions de DIX EUROS (10 €) chacune, émises par la société par actions simplifiée « AB FUTE », au capital de CINQ MILLE EUROS (5 000 €), dont le siège social est fixé à LAGRAVE (Tarn) 41, Chemin de Bonnefil, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALBI sous le numéro 809 075 997 et identifiée au Répertoire National des Entreprises (SIRET) sous le numéro 809 075 997 00027,

Associé unique et président de ladite société, a pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Alexis BOUYSSOU de ses fonctions de président,
- Nomination d'un nouveau président,
- Pouvoirs à conférer.

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Alexis BOUYSSOU de ses fonctions de président avec effet du trente-et-un décembre deux mille vingt-et-un à minuit.

L'associé unique aura à se prononcer sur le quitus à accorder à Monsieur Alexis BOUYSSOU lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice en cours.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique nomme pour une durée illimitée, à compter du premier janvier deux mille vingt-deux, en qualité de présidente de la société en remplacement de Monsieur Alexis BOUYSSOU :

La société « R & B Invest », société par actions simplifiée au capital de CINQ MILLE EUROS (5 000 €), ayant son siège social à LAGRAVE (Tarn) 41, Chemin de Bonnefil, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALBI sous le numéro 900 402 017 et identifiée au Répertoire National des Entreprises (SIRET) sous le numéro 900 402 017 00017, dont le représentant permanent est Monsieur Alexis BOUYSSOU, demeurant à LAGRAVE (Tarn) 22, Chemin de Bonnefil.

La société « R & B Invest » exercera ses fonctions dans les conditions fixées par la loi et l'article 14 des statuts.

La rémunération de la société présidente sera fixée ultérieurement.

En outre, la société présidente pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Monsieur Alexis BOUYSSOU, ès-qualités, intervenant ici expressément aux présentes, déclare accepter le mandat qui vient d'être confié à la société « R & B Invest », et qu'il n'existe aucune incompatibilité ni aucune interdiction à cette nomination.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités requises de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Alexis BOUYSSOU



Pour la société
« R & B Invest »

Alexis BOUYSSOU

« Bon pour acceptation des
fonctions de présidente »

Bon pour acceptation des
fonctions de présidente

